



BULLETINS D'ENGAGEMENTS ET DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉS STAGES DE PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE MOTO

DATE(S) SÉLECTIONNÉE(S) :

NOM :

PRÉNOM :

MAIL :

ADRESSE COMPLÈTE :

MOBILE : / / / /

FIXE : / / / /

N° DE PERMIS OU DE CASM :

DATE D'OBTENTION :

MARQUE ET MODÈLE DE MOTO :

IMMATRICULATION :

N° DE POLICE D'ASSURANCE EN COURS DE VALIDITÉ ET COMPAGNIE :

Le pilote doit, pour des raisons évidentes de sécurité, avoir les équipements suivants :

- Casque homologué, en bon état : casque **INTEGRAL** – casques Modulables **INTERDITS**
- Combinaison 1 ou 2 pièces **attachées**
- Gants et bottes moto en cuir
- Protection dorsale **VIVEMENT CONSEILLÉE**

Je déclare également :

- Etre en bonne santé
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, ni même d'alcool ou de drogue, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence au stage de perfectionnement.
- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales
- Plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit et sur route
- Etre titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat

d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) ou licence

- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé
- Dans l'éventualité d'un accrochage entre participants, le pilote et ses accompagnateurs déclarent être couverts par une assurance responsabilité civile qui garantit pour eux et pour le tiers l'usage du véhicule dans les conditions de stage ou d'entraînement sur circuit.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre du circuit et du Pôle Mécanique Moto Club, dès lors que :

- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit.
 - Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine, et ce à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.
 - *Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.*
 - *Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurants dans le règlement du circuit.*
 - *L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant le stage de perfectionnement route et circuit.*
 - *En cas de nécessité, le stagiaire accepte d'être pris en charge par les services médicaux présents sur le circuit, dans le cas échéant sur la route, les services de secours seront appelés dans les plus brefs délais.*
 - *L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) pour des raisons d'organisation ou de sécurité.*
 - *Toute moto dont l'état sera jugé dangereux ne pourra prendre la piste. Nous veillons à la sécurité de tous, à ce titre, freins et pneus doivent être en bon état.*
 - *La pluie n'empêche pas la pratique de la moto, les stages sont donc maintenus, sauf évènement exceptionnel*
 - *Il est formellement interdit de donner / vendre sa place à un autre participant. Toute modification doit être faite avec l'accord de l'organisateur. En cas d'abandon au cours d'une journée (panne, chute ou autre), seul le Club est habilité à gérer les places libérées sans avoir à en informer les pilotes concernés.*
 - ***L'annulation d'une journée doit être faite 30 jours avant la date du roulage pour pouvoir être remboursée.***
- Une annulation faite à moins de 30 jours ne sera pas remboursable sauf en cas de proposition d'un autre participant ou en cas de liste d'attente.*

Les stages ont un seul but, former les conducteurs de moto pour limiter les risques liés à leurs déplacements sur route. Il ne s'agit pas de formation à la performance, ni même d'un entraînement sportif à la compétition.

Je suis conscient des risques liés à la pratique du sport moto et affirme que cette déclaration est exacte. J'ai été informé des assurances complémentaires et facultatives proposées par le Moto Club. Je respecterai scrupuleusement les règles imposées par le PMMC et le Pôle Mécanique d'Alès.

**Etabli à, le :
SIGNATURE :**

*Pôle Mécanique d'Alès
Vallon de Fontanès
30520 Saint Martin de Valgalgues
07.87.84.13.07
nelly.voilliot@polemecanique-mc.com
www.polemecanique-mc.com*

